

Strasbourg, le 14 avril 2023

## **Collectivité européenne d'Alsace - Territoire de Mulhouse : les principales décisions de la commission permanente**

Les Conseillers d'Alsace se sont réunis ce jeudi 13 avril en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. Cette séance a notamment permis aux élus de réaffirmer leur soutien à la jeunesse et aux acteurs culturels.

### **Encourager la réussite éducative**

Les Conseillers d'Alsace ont approuvé les travaux d'extension et de restructuration du collège Katia et Maurice Kraft à Pfastatt pour un montant total de 9,6 M€. Le démarrage des travaux aura lieu fin 2025 avec une livraison des premières constructions neuves fin 2027.

Sur le territoire de Mulhouse Agglomération, ce sont ainsi près de 110 millions de travaux qui sont programmés sur la mandature pour rénover les collèges et offrir des conditions d'accueil et de travail optimales pour les élèves, les agents et la communauté éducative.

### **Soutien à l'éducation à l'environnement**

La Collectivité européenne d'Alsace est tout particulièrement mobilisée pour la protection de l'environnement. Le « territoire durable » est l'un des grands enjeux qui oriente les décisions de la commission territoriale Mulhouse agglomération - composée des 14 Conseillers d'Alsace des cantons du territoire - avec deux objectifs opérationnels : la protection de la biodiversité et la renaturation de la ville.

Dans le territoire de l'agglomération de Mulhouse, 19 000 personnes ont participé à une séance d'éducation à l'environnement portée par le CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) du Moulin Nature situé à Lutterbach, l'Ecomusée d'Alsace, ou encore le Parc zoologique et botanique (animations à destination des collégiens, de jeunes inscrits dans des instituts médico-éducatifs, etc.)

Dans le cadre de cette démarche partagée avec les acteurs locaux, les élus ont approuvé un ensemble de subventions.

Quelques exemples d'actions qui seront réalisées cette année.

**Le Moulin Nature** proposera la découverte pour les scolaires et les habitants du territoire, des espaces naturels sensibles, propriétés de la Collectivité européenne d'Alsace :

- la Roselière Im Mittleren Stueck à Bruebach,
- le Brubbacherbaechlein, zone humide à Dietwiller,
- la forêt de l'Oberwald à Pulversheim,
- l'Entenbad, zone humide à Ungersheim.

**L'Ecomusée**, ceinturé par différents milieux naturels d'une surface de près de 90 ha (forêts, collines sèches, zones humides...) fera découvrir les paysages et milieux produits par les modes de vie du début du XX<sup>e</sup> siècle, présentera les écosystèmes du site, l'impact des activités humaines sur les milieux et les possibilités de renaturation des friches industrielles.

Quant au **Parc zoologique et botanique**, il accueillera un public de scolaire pour aborder les sujets autour de la biodiversité, du changement climatique, de la faune et de la flore d'Alsace.

**Contact presse :**

Anne Pradines  
Collectivité européenne d'Alsace  
Tél : 06 75 55 23 61  
[anne.pradines@alsace.eu](mailto:anne.pradines@alsace.eu)